



## MaPrimeRénov' 2025 : Une réforme en panne face à l'urgence énergétique

Ce jeudi 5 décembre 2024, le Journal Officiel publiait de nouveaux décrets relatifs aux conditions d'éligibilité au dispositif MaPrimeRénov'. L'accès au parcours par geste restera désormais possible jusqu'au 31 décembre 2025, mais à quel prix ? Alors que 6 propriétaires sur 10 déclarent qu'ils n'auraient pas envisagé de travaux de rénovation sans MaPrimeRénov'\*, les dernières décisions semblent compromettre les ambitions de rénovation énergétique en France.

[HomeServe](#), acteur majeur de la transition énergétique, s'indigne face à une réforme à contre-courant.

*« La prolongation des mesures de simplification des mono-gestes assure une continuité essentielle pour notre secteur. Nous saluons l'engagement du ministère du Logement d'avoir tenté d'offrir un cadre clair en 2025 à une filière en quête de stabilité, mais certaines décisions gouvernementales brouillent les perspectives pour les ménages comme la filière. La réduction des barèmes d'aide risque de détourner de nombreux foyers des rénovations ambitieuses, alors que 2 Français sur 3 jugent déjà les aides insuffisantes\*. Le constat est sans appel : sans ces dispositifs, la majorité des Français n'aurait jamais engagé de travaux. Dans un contexte de flambée des prix de l'énergie et face à l'urgence de rénover les nombreuses passoires thermiques restantes, affaiblir MaPrimeRénov' revient à fragiliser une filière clé et à ralentir la transition énergétique de tout le pays. Ces ajustements, loin de simplifier la transition énergétique, aggravent un écart déjà abyssal entre le constat actuel et les objectifs fixés par la SNBC.*

*Stabiliser, renforcer et pérenniser ce dispositif est une urgence pour massifier les rénovations, garantir un accès équitable aux aides et soutenir les ménages comme les professionnels. Il est indispensable de joindre les moyens aux ambitions pour assurer une transition énergétique à la hauteur des enjeux : sans une ambition claire et durable, notre avenir énergétique est compromis. » Philippe Notargiacomo, Président de HomeServe Energies Services.*

—

### \*Méthodologie de l'étude:

Etude réalisée par Opinion Way pour HomeServe du 8 au 10 octobre 2024, auprès d'un échantillon de 1017 propriétaires, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.

### A PROPOS DE HOMESERVE

Depuis plus de 20 ans, HomeServe déploie son énergie au service de l'amélioration durable de l'habitat. Avec nos 1 200 collaborateurs et près de 4 000 professionnels sur le terrain, l'entreprise simplifie les réparations et améliore la performance énergétique de la maison. HomeServe propose ainsi : des solutions pour simplifier l'entretien et les réparations, assurer le bon fonctionnement de la maison, la durabilité des équipements et la préservation des ressources, accessibles par abonnement

*ou à la demande et des solutions pour améliorer le confort thermique et la performance énergétique de la maison (installations et entretien d'équipements de chauffage et de climatisation, rénovations énergétiques globales et installations d'équipements d'auto consommation). Avec son programme RSE "Empreinte 2030", HomeServe s'engage pour ses clients, ses femmes, ses hommes et les territoires. HomeServe France est la filiale française de HomeServe EMEA, détenue par le fonds d'investissement Canadien Brookfield.*

*Plus d'informations : [www.homeserve.fr](http://www.homeserve.fr)*